

Commission Gymnase-Université

Rapport annuel 2024

1 Composition de la Commission

A la fin de l'exercice en cours, la composition de la Commission est la suivante :

Membres représentant le gymnase :

- Dr Lucius Hartmann, Kantonsschule Zürcher Oberland Wetikon (ZH), latin, grec et mathématiques, co-président CGU
- Dr Pascal Frey, Neue Kantonsschule Aarau (AG), allemand
- Susanne Marzer, Gymnase de Nyon (VD), anglais, vice-présidente SSPES
- Dr Emmanuel Mejia, Collège St-Michel Fribourg (FR), philosophie
- Adriana Mikolaskova, Gymnase mathématiques-sciences naturelles Rämibühl Zurich (ZH), arts visuels
- Gerhard Schmidt, Kollegium Spiritus Sanctus Brigue (VS), biologie, représentant CDGS

Membres représentant les universités :

- Dr Itta Bauer, Université de Zurich, géographie et didactique
- Prof. Dr Cécile Hébert, EPF Lausanne, physique, co-présidente CGU
- Prof. Dr Frank Kutzschebauch, Université de Berne, mathématiques
- Prof. Dr Claudia Leopold, Université de Fribourg, psychologie pédagogique
- Prof. Dr Regula Schmid, Université de Berne, histoire médiévale
- Prof. Dr Nathalie Vuillemin, Université de Neuchâtel, littérature et savoirs

Représentant des hautes écoles pédagogiques

- Dr Rolf Bossart, Haute école pédagogique de Saint-Gall, NNMG / MNGW (ERG)

2 Activités de la Commission

2.1 Séances

En 2024, la Commission s'est réunie à trois reprises à Berne : le 12 mars, le 4 juin et le 17 septembre 2024. Afin de faciliter la participation aux réunions, les membres ont eu la possibilité de suivre les débats en ligne.

2.2 Réponse à la consultation sur le nouveau Règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement

Lors de sa séance du 12 mars 2024, la Commission a adopté sa réponse à la consultation sur le nouveau Règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement. Elle soutient le maintien des actuelles conditions d'admission stipulées dans l'article 4 ainsi que les modifications effectuées dans l'article 6 (mention des ECG et des objectifs de formation du gymnase). La CGU juge essentiel de continuer à garantir le haut niveau de qualité de la formation disciplinaire des enseignant·e·s de gymnase. Elle estime problématique le fait que, de plus en plus souvent, les filières d'étude ne correspondent plus aux disciplines gymnasiales (ceci est en particulier valable pour les filières interdisciplinaires), et met donc en garde contre l'affaiblissement des conditions disciplinaires qui pourrait

en résulter. Lors de la mise en œuvre de l'article 9, il s'avère donc important de garantir également la qualification des enseignant·e·s dans la deuxième discipline d'enseignement.

2.3 Digitalisation et IA

La séance de juin a été entièrement consacrée à la digitalisation et à l'intelligence artificielle. Les discussions se sont basées sur un bref exposé de Pascal Frey, membre de la Commission, fondé sur la publication « ChatGPT et ses conséquences » de l'Association suisse des professeurs d'allemand L1 (VSDL).

La digitalisation continue de progresser à des rythmes très différents, en fonction la région linguistique, du canton, de l'école ainsi que de la situation individuelle et des intérêts des enseignant·e·s. Ses avantages et inconvénients sont connus et confirmés par la science, et les réserves des sceptiques doivent donc être prises au sérieux lors de la mise en œuvre dans les écoles. La question de la dépendance à l'égard de certains prestataires commerciaux doit elle aussi être discutée.

En matière d'IA, les écoles et les hautes écoles sont encore en phase d'expérimentation. L'adaptation des consignes de travail et des évaluations de performance est actuellement discutée ou mise en œuvre (par ex. accorder davantage d'importance aux contributions orales ou aux présentations). La CGU estime qu'il est important que les compétences d'écriture des élèves de maturité soient maintenues et continuent d'être développées malgré l'IA.

Les sujets de la numérisation et de l'IA seront également abordés lors de la CTGU V (v. ci-dessous, point 2.5). La CGU ne voit actuellement pas de nécessité d'agir de son côté, mais suivra attentivement l'évolution, notamment dans le domaine de l'IA, et en discutera également en 2025.

2.4 Discussion du Rapport sur l'éducation

La Commission a discuté les possibles conséquences du Rapport sur l'éducation 2023 sur la transition gymnase/ECG-hautes écoles. Les thèmes suivants ont notamment été abordés : aversion au risque des enseignant·e·s, salaires initiaux, assiduité et compétences cognitives, évolution du nombre d'étudiant·e·s, parcours de formation dans et après les ECG, encouragement des élèves particulièrement doué·e·s. Ce dernier thème sera approfondi en 2025.

2.5 Organisation de la Conférence sur la Transition Gymnase-Université V

Les travaux de préparation de la cinquième Conférence sur la Transition Gymnase-Université (CTGU) des 20 et 21 janvier 2025 à Berne sont en cours, sous la direction de Lucius Hartmann (SSPES, CGU) et André Lorenzetti (CDGS), soutenus par Iris Erdiakoff (Secrétariat général de la CDGS). Deux rencontres de préparation réunissant les représentant·e·s des disciplines gymnasiales (allemand, français, italien, mathématiques, informatique, histoire, musique) ont eu lieu en 2024. Le programme de la Conférence est disponible sur le site Internet de la CTGU :



<https://math.ch/kugu5/index.php?la=fr>

2.6 Autres sujets

La Commission a également discuté les sujets suivants:

- Rôle du travail de maturité (compte tenu également du nouveau Plan d'études cadre): un outil important pour la préparation aux études.
- Activité professionnelle pendant les études menant à l'obtention du diplôme d'enseignement: il s'agit en principe d'une bonne chose, car les futur·e·s enseignant·e·s peuvent ainsi acquérir de précieuses expériences professionnelles. Cependant, le taux d'occupation ne doit pas être trop élevé, afin d'éviter une double charge de travail trop importante et de ne pas menacer ou retarder l'obtention du diplôme. Cet aspect doit particulièrement être pris en compte, surtout lors d'une pénurie d'enseignant·e·s.
- Rôle des certificats linguistiques: les membres de la Commission sont unanimes sur le fait que l'enseignement des langues au gymnase englobe bien plus que la seule acquisition d'une langue et que l'obtention de certificats linguistiques doit donc faire partie des options facultatives. Le nouveau PEC définit désormais clairement le niveau linguistique devant être acquis par les élèves de maturité selon le CECR. Dans les hautes écoles, au niveau bachelor, «seules» des connaissances de la langue nationale respective sont requises; des certificats linguistiques sont exigés, le cas échéant, uniquement pour les étudiant·e·s étranger·e·s.
- Accès aux HEP avec une maturité professionnelle: la Commission s'oppose fermement à cet assouplissement des conditions d'admission, craignant une baisse de qualité.

2.7 Contacts

Le Co-président et la Co-présidente entretiennent des contacts avec différents organes et représentent la CGU lors des séances de ces derniers. La Commission Suisse de Maturité (CSM; le Co-président est membre du comité exécutif), l'association faitière des enseignant·e·s de Suisse (LCH), le Syndicat des enseignant·e·s romand·e·s (SER), la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale CESFG-SMAK, le Centre suisse de l'enseignement secondaire II (ZEM CES) et HSGYM (Zurich) comptent parmi les partenaires de la CGU.

Wetzikon et Lausanne, 1er octobre 2024

Lucius Hartmann et Cécile Hébert

Vernetztes Denken zahlt sich aus.
stiftungvernetztdenken.ch

Unterstützung von Klassenlagern durch die Stiftung Vernetzt denken

Die «Stiftung Vernetzt denken» hilft, die Kosten von Schullagern auf Sek-Stufe I und II zu senken, die sich mit vernetztem Denken befassen.

Unterstützt werden mit bis zu CHF 2000.– pro Projekt Schullager, die in den Monaten März bis Juni 2025 vor allem in der Schweiz stattfinden.

Eingabe des Formulars auf
stiftungvernetztdenken.ch/angebote

BEWERBEN SIE SICH BIS
28 02 2025

CANDIDATURES EN FRANÇAIS BIENVENUES.

ACCETTIAMO PROPOSTE IN ITALIANO.

Mit Musik bewegen

Zürcher Hochschule der Künste



Jetzt anmelden!

Musikpädagogik an der ZHdK studieren

Anmeldeschluss Aufnahmeprüfung 1.3.25

